



Syndicat du Personnel
Banques-Assurances
CGT Auvergne-Limousin
Section Caisse d'Epargne

Le 5 mars, participons aux manifestations

Février 2013

Négociations 2013 sur les retraites complémentaires.

Syndicats et patronat sont dans la dernière ligne droite des négociations sur les retraites complémentaires.

- Le Medef prétend faire encore **baisser le pouvoir d'achat des pensions et raboter les futurs droits à retraite des actifs** (1).
- De son côté le gouvernement envisage aussi des mécanismes qui pourraient accentuer le décrochage du niveau de vie des retraités.
- Les syndicats tiennent bon et exigent une augmentation de la cotisation patronale pour équilibrer les régimes.
- La CGT a fait des propositions de nature à équilibrer l'Agirc et l'Arrco à l'horizon 2017. Il va beaucoup dépendre de la mobilisation des salariés pour imposer d'autres choix.

Le Medef fait le forcing pour que les négociations en cours sur les régimes de retraite complémentaire des salariés du privé, l'Arrco et l'Agirc, se concluent par une décision de revaloriser les pensions versées par les deux régimes à un niveau inférieur de un point à l'inflation, et ce, dès le 1er avril prochain et pendant cinq ans.

Du côté gouvernemental, il se dit que les pensions versées par les régimes de base, la CNAV et la MSA ainsi que celles des fonctionnaires pourraient connaître le même traitement, compte tenu de l'objectif de réduction de la dette, et donc des dépenses publiques.

Des conséquences graves pour les retraités et les actifs

Ces décisions, si elles venaient à se confirmer, seraient graves de conséquences pour les retraités, mais aussi pour les actifs et plus généralement pour la situation économique du pays, déjà particulièrement préoccupante.

- ▶ **Pour les retraités**, cela se traduirait par une perte nette de pouvoir d'achat de l'ordre de 5 %.
- ▶ **Pour les actifs**, la faible revalorisation du point à l'Arrco et à l'Agirc affectera le calcul de leur future retraite, puisque celle-ci sera calculée à partir de cette même valeur du point dévalorisée.
- ▶ **Pour l'économie** et donc pour une grande majorité de citoyens, la réduction du pouvoir d'achat de plus de 14 millions de retraités entraînerait inévitablement une baisse de la consommation, donc de la demande intérieure et aurait entre autres choses un impact désastreux sur l'emploi...

Il y a vraiment mieux à faire et la CGT a formulé des propositions lors des négociations qui permettraient de financer de manière pérenne les pensions et d'améliorer la situation des retraités actuels et futurs. Il suffirait d'augmenter de manière raisonnable les cotisations, en particulier la part dite « employeur », pour y parvenir. La CGT propose par ailleurs que les entreprises à fort taux de main d'œuvre ne soient pas ou peu touchées par cette augmentation. Seules les entreprises qui réalisent des profits importants seraient mises pleinement à contribution. Si le Medef est farouchement opposé à ces propositions, c'est parce qu'il protège les intérêts des multinationales et des grands groupes, ou plutôt de leurs principaux actionnaires.

➔ **Plutôt les dividendes que la protection sociale, telle est la devise du Medef.**

Le Medef ne souhaite d'ailleurs pas s'en tenir à la question de la revalorisation des pensions pour les années qui viennent. Il milite activement pour obtenir du gouvernement que s'engage une réforme de fond du système de retraite qui lui permettrait d'être « *définitivement* » à l'abri d'une augmentation des cotisations. Cette réforme consisterait à placer comme objectif premier du système son équilibre financier plutôt que de garantir le niveau des pensions. Il en résulterait que l'équilibre serait obtenu au détriment du niveau des pensions. C'est assurément ce qui se passerait dans la mesure où le nombre de retraités étant appelé à croître et les ressources étant figées (*ce serait l'objet principal de la réforme*), c'est la part allouée à chaque retraité qui baisserait.

Participer aux manifestations du 5 mars, un véritable choix pour votre avenir.

Vos représentants SPBA/CGT. Contact : spbacgt.cepal@free.fr
Alain BARASINSKI, Alain MOULY